



Note d'orientation 5/2024

Mobilité climatique dans les villes intermédiaires africaines : Renforcer les réponses des gouvernements locaux par le biais de partenariats multipartites

Janina Sturner-Siovitz, Evan Easton-Calabria et Lionel Nzamba Novembre 2024

À propos des auteurs

Janina Stürner-Siovitz est chargée de recherche au Centre pour les droits de l'Homme de l'Université Friedrich-Alexander d'Erlangen-Nuremberg. Elle mène des recherches axées sur l'impact de la gouvernance des migrations à plusieurs niveaux. Elle est la fondatrice d'Equal Partnerships, une collaboration entre des réseaux de villes et des groupes de réflexion qui travaillent avec des villes intermédiaires africaines en vue de développer des partenariats multipartites pour la gouvernance des migrations urbaines.

Contact: Janina.stuerner@fau.de

Dr Evan Easton-Calabria est chercheuse principale et Fellow à la Fletcher School of Law and Diplomacy et au Feinstein International Center de l'Université Tufts. Elle est également associée de recherche au Refugee Studies Centre de l'Université d'Oxford. Depuis plus de dix ans elle mène des recherches auprès des réfugiés et des communautés déplacées, notamment sur l'autosuffisance, la gouvernance locale, et l'intersection entre le climat, les conflits et les populations vulnérables. Elle a précédemment travaillé pendant cinq ans au Centre d'études sur les réfugiés de l'Université d'Oxford, où elle a également obtenu un master et un doctorat en développement international. Contact : evan.easton calabria@tufts.edu

Lionel Nzamba Nzamba est praticien et chercheur au Secrétariat général de Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLU Afrique). Ses travaux portent sur le rôle des villes et des réseaux de gouvernements locaux, l'inclusion des jeunes, des femmes et des migrants dans la gouvernance locale, ainsi que sur les capacités des jeunes et la consolidation de la paix en Afrique. Il a initié la *Charte africaine des gouvernements sous-nationaux sur la migration* de 2018 et a fondé le Réseau des jeunes élus locaux d'Afrique (YELO). Il travaille également sur d'autres projets.

Contact: lnzamba@uclqa.org

À propos de Climate Mobility Africa *Insights*

Climate Mobility Africa *Insights* est une publication du Réseau de Recherche sur la Mobilité Climatique en Afrique (RRMCA) – un réseau pluridisciplinaire bilingue (français+anglais) de chercheurs et de décideurs politiques, visant à promouvoir des réponses juridiques et politiques fondées sur des données factuelles en matière de mobilité climatique en Afrique. Climate Mobility Africa *Insights* bénéficie du généreux soutien de la Fondation Robert Bosch. Pour en savoir plus, visitez le site Internet www.cmarnetwork.com.

Mobilité climatique dans les villes intermédiaires africaines : Renforcer les réponses des gouvernements locaux par le biais de partenariats multipartites

Je compte rencontrer mes collègues maires [...] à l'échelle mondiale pour mettre en lumière ce qui nous tient à cœur : construire des villes résilientes et adaptables, réduire le déficit de financement international pour l'inclusion des migrants dans la transition verte initiée par les villes, et présenter le travail que nous accomplissons déjà pour aider les migrants touchés par le changement climatique.

Maire de la ville d'Accra, Ghana¹

CONTEXTE

Les collectivités locales africaines pourraient constituer le maillon manquant dans les réponses politiques locales et intersectorielles visant à faire de la mobilité humaine une stratégie d'adaptation au changement climatique à la fois sûre et proactive, tout en protégeant le droit des personnes à demeurer dans leur lieu de résidence.

Le continent africain est et restera l'une des régions du monde les plus touchées par le changement climatique. Les catastrophes et les changements environnementaux, qu'ils surviennent de façon soudaine ou lente, obligent les populations à se déplacer à l'intérieur des pays et, dans une moindre mesure, au-delà des frontières.² Les recherches menées par l'Initiative pour la mobilité climatique en Afrique (ACMI) montrent que les villes africaines se retrouvent souvent au centre de la mobilité climatique.³ Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) souligne que cette tendance s'accélérera dans les années à venir, car « les villes africaines qui connaissent une croissance rapide seront des points névralgiques des risques liés au changement climatique et à l'immigration causée par le changement climatique ».4 Dans le même temps, le changement climatique rendra également certaines zones, notamment les villes, beaucoup moins habitables, ce qui entraînera une émigration. Dans ce contexte, des mesures d'adaptation appropriées sont essentielles pour garantir le droit des personnes à rester dans leur lieu de résidence.

Les débats actuels dans les milieux politiques et universitaires sur l'urbanisation, les migrations et le changement climatique en Afrique portent essentiellement sur les capitales et les zones métropolitaines. Cette focalisation est surprenante étant donné que les villes intermédiaires ou secondaires africaines — définies comme des villes dont la population est comprise entre 50 000 et

¹ Robert Bosch Stiftung (2022), "Africa is a unified force to tackle climate change" (2022).

² K. Amakrane et al., *African Shifts: The Africa Climate Mobility Report. Addressing Climate-Forced Migration & Displacement* (2023).

³ GIEC, Changement climatique 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité. Contribution du groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2022) 1292.

⁴ V. Clement et al, Groundswell Part 2: Acting on Internal Climate Migration World Bank (2021).

un million d'habitants — occupent déjà une part importante des zones urbaines africaines.⁵ De plus, les villes de moins de 300 000 habitants devraient accueillir plus de 70 % des nouveaux habitants des villes dans les décennies à venir.⁶ En outre. les villes intermédiaires africaines sont souvent les premières destinations des personnes se déplaçant dans le contexte du changement climatique, en raison de leur proximité avec les frontières internationales, les camps de personnes déplacées de force et du fait que les personnes en déplacement considèrent ces zones urbaines comme plus accessibles sur le plan social, économique et culturel que les capitales. D'autre part, les villes intermédiaires ont souvent des capacités et des ressources limitées pour répondre efficacement à la mobilité climatique, et les études montrent que les personnes qui se déplacent dans le contexte du changement climatique se retrouvent souvent dans des zones urbaines marginalisées et à risque.⁷

Dans les villes intermédiaires, comme dans les grandes villes, les vagues de chaleur et les sécheresses mettront à rude épreuve les réseaux électriques existants et y entraîneront des pénuries d'eau, tandis que la faible productivité des cultures pourrait continuer à accroître l'insécurité alimentaire dans ces villes. Les zones d'habitation informelle — où vivent souvent les habitants les plus pauvres et les plus marginalisés,

Les villes intermédiaires (ou secondaires) accueillent entre 50 000 et un million d'habitants. Elles ont le statut de villes intermédiaires, car elles relient les capitales aux villes plus petites et aux zones rurales par le biais de flux de marchandises, d'idées, de fonds et de personnes. Dans le même temps, ces villes sont secondaires en termes de statut économique, de capacités municipales et de ressources, car les stratégies de développement nationales et les investissements (inter)nationaux ont longtemps accordé la priorité aux capitales.

y compris les personnes déplacées en raison du changement climatique — seront confrontées à certains des défis les plus importants liés au climat. Ces zones sont généralement très mal desservies, et présentent des conditions de logement inadéquates, des résultats médiocres en matière de santé et de bien-être, ainsi qu'une plus grande exposition aux risques climatiques et à d'autres risques. Comme l'explique le maire de Freetown, en Sierra Leone : « En fin de compte, le changement climatique se manifeste au niveau local, il touche votre quartier et le mien ».8

Les gouvernements nationaux africains ont commencé à reconnaître l'importance d'intégrer les dimensions urbaines dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) en vertu de l'Accord de Paris – en 2022, 49 des 53 CDN africaines ont pris en compte les questions urbaines.⁹ Cependant, les gouvernements locaux africains, en particulier ceux des villes ou des municipalités, sont rarement considérés comme des partenaires dans les initiatives sur la mobilité climatique par les gouvernements nationaux, les organisations internationales ou la société civile.

⁵ ONU Habitat, « État mondial des métropoles » (2020).

⁶ M. Awumbila, "Drivers of Migration and Urbanization in Africa: Key Trends and Issues" (2017); African Development Bank, 'Particularly exposed to climate shocks, African cities are turning to adaptation and resilience' (2022).

⁷ B. Ramin, 'Slums, climate change and human health in sub-Saharan Africa' (2009) 87 *Bulletin of the World Health Organization* 886; B. Tietjen, K. Jacobsen & J. Hollander, 'Climate change and urban migration in sub-Saharan African cities: impacts and governance challenges' (2023) 1 *Journal of Climate Resilience and Climate Justice* 20.

⁸ H. Murphy, 'Devex Newswire: A new localization frontier – cities take climate lead' (2022).

⁹ African Development Bank,' Urban Development and the African NDCs: From national commitments to City Climate Action' (2022).

Dans la présente note d'orientation, nous soutenons l'idée selon laquelle des partenariats multipartites ancrés dans les réalités locales et impliquant des acteurs locaux, nationaux et internationaux peuvent renforcer les réponses politiques au changement climatique et améliorer les mesures prises dans les zones urbaines quant à la mobilité climatique, notamment en garantissant le droit des personnes à demeurer dans leur lieu de résidence. Les gouvernements locaux et les organisations de la société civile ont une connaissance spécifique du contexte local et un accès aux communautés affectées par le changement climatique, tandis que les gouvernements nationaux, les organismes philanthropiques, les réseaux de villes, les institutions de recherche et les organisations internationales peuvent consolider la collaboration par le biais du financement, du renforcement des capacités et de l'établissement de réseaux. Dans les sections qui suivent, nous présentons quelques-uns des domaines prioritaires nécessitant de tels partenariats dans les villes africaines, ainsi que des recommandations concrètes pour une action politique concertée visant à aborder la question de la mobilité climatique.

PROBLÉMATIQUE

DÉFIS RENCONTRÉS PAR LES GOUVERNEMENTS LOCAUX DANS LA GESTION DE LA MOBILITÉ CLIMATIQUE

Bien qu'il existe en Afrique une variété de cadres juridiques qui pourraient être utilisés pour soutenir les actions relatives à la mobilité climatique — à savoir les protocoles régionaux de libre circulation et les accords relatifs à la protection des personnes déplacées — ces cadres s'intéressent principalement au rôle des gouvernements nationaux africains. Ils ne font pratiquement aucune mention du rôle des gouvernements locaux, y compris ceux des villes ou des municipalités. Cela n'est peut-être pas surprenant, étant donné que la plupart des collectivités locales africaines n'ont pas le mandat légal et, par conséquent, les ressources nécessaires pour faire face aux migrations et aux déplacements, notamment dans le contexte du changement climatique. Cependant, l'absence de mandat et de ressources signifie également que les organisations internationales et régionales, ainsi que les gouvernements nationaux, considèrent rarement les gouvernements locaux comme des partenaires potentiels dans la gestion de la mobilité climatique. Les gouvernements locaux qui s'efforcent d'intégrer des actions sur la mobilité climatique dans leur planification urbaine ont besoin d'un large éventail de partenaires de coopération pour s'attaquer ensemble aux défis suivants :

Manque de données

Les gouvernements locaux africains ne disposent pas des données nécessaires pour élaborer des politiques locales conformes aux cadres nationaux et régionaux relatifs à la mobilité climatique, et pour évaluer les besoins financiers et les ressources dont ils ont besoin. En règle générale, les données disponibles au niveau local concernant les migrations et les déplacements dans le contexte du changement climatique sont très limitées, notamment celles relatives à l'accueil et le bien-être des personnes qui se déplacent dans les zones urbaines. Ce manque de données s'explique en partie par la difficulté de distinguer les personnes pour lesquelles le changement climatique a été la principale cause de déplacement, de celles pour lesquelles le changement climatique n'a été qu'un facteur parmi tant d'autres, et des personnes qui se sont déplacées pour des raisons n'ayant rien à voir avec le changement climatique. Cependant, même lorsqu'il existe des données pertinentes, les gouvernements locaux peuvent ne pas y avoir accès, à moins qu'ils ne les aient collectées eux-

mêmes, ce qui constitue un obstacle supplémentaire à l'élaboration de politiques locales fondées sur des données probantes.

Manque de possibilités d'enregistrement

Le manque de données sur la mobilité climatique est exacerbé dans les villes intermédiaires africaines par le nombre limité de possibilités d'enregistrement pour les personnes en déplacement – qu'il s'agisse de migrants, de réfugiés ou de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. ¹⁰ Dans plusieurs pays africains, les possibilités d'enregistrement officiel sont limitées aux camps désignés et aux capitales. Cette situation entrave la planification urbaine pour la fourniture de services de base et de logements qui prendrait en compte les conséquences de l'immigration et de l'émigration, y compris dans le contexte du changement climatique. L'absence d'enregistrement signifie également que les personnes qui se déplacent sont souvent exclues des systèmes d'alerte précoce en cas de phénomènes météorologiques extrêmes et d'opérations de secours après une catastrophe.

Manque de capacité juridique

Bien que le nombre de personnes arrivant dans les villes intermédiaires d'Afrique ne cesse d'augmenter, dans de nombreux pays, les lois et processus de décentralisation n'ont pas encore conféré aux autorités locales les mandats légaux requis, tels que le pouvoir décisionnel et les ressources nécessaires, pour accueillir de manière appropriée les nouveaux arrivants. Par conséquent, les gouvernements locaux sont souvent limités, tant sur le plan financier que pratique, dans la gestion de la mobilité humaine, y compris dans le contexte du changement climatique. Le manque de mandat légal entrave le développement des infrastructures et la planification urbaine nécessaires, ainsi que la capacité d'offrir des conditions d'accueil décentes en matière de logement, d'accès aux soins de santé et aux services essentiels.

Manque de financement

En tant qu'acteurs de première ligne, les gouvernements locaux font souvent face aux conséquences du changement climatique et de la mobilité climatique sans avoir un accès adéquat aux ressources nationales ou internationales. Le Conseil des maires pour la migration souligne que seuls 3 à 5 % des fonds d'adaptation et 1,2 % des fonds humanitaires parviennent aux autorités locales. Le Cour, les mécanismes de financement concernant les villes et le changement climatique sont limités. Au fur et à mesure que la taille et le périmètre des villes intermédiaires augmentent, il est impératif que les populations de ces villes, y compris les migrants et les personnes déplacées, soient soutenues par un financement direct des plans et projets locaux d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. Alors que la Conférence des Parties (COP) continue de discuter de la mise en œuvre du Fonds pour les pertes et dommages, il est essentiel que ce Fonds prévoie des dispositions permettant aux gouvernements locaux touchés par le changement climatique d'accéder directement aux fonds.

¹⁰ Pour les réfugiés, cette situation est encore aggravée par le fait que de nombreux pays d'accueil n'autorisent pas légalement les réfugiés à résider dans les zones urbaines.

¹¹ Le City Climate Finance Gap Fund est l'un de ces nouveaux mécanismes mis en place par la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement. La question du déplacement n'est pas abordée dans les informations disponibles à son sujet. Plus d'informations sur: www.citygapfund.org.

¹² MMC, "MMC Readout: Cities join national governments at the 14th GFMD Summit" (2024).

Absence de partenariats multipartites

Les mandats, les capacités et les ressources limités des gouvernements locaux africains pour faire face à la mobilité climatique créent un cercle vicieux de non-coopération, dans lequel les gouvernements nationaux, les agences de développement et les organisations internationales considèrent rarement les gouvernements locaux comme des partenaires de coopération pertinents. Ce statu quo ne tient pas compte d'atouts municipaux essentiels tels que les savoirs locaux et l'accès aux communautés affectées et aux acteurs de la société civile locale. Par conséquent, l'absence de partenariats à plusieurs niveaux réduit davantage la marge de manœuvre des municipalités et creuse les écarts en matière de coopération.

ÉTUDES DE CAS : CO-CRÉATION DE SOLUTIONS LOCALES PAR LE BIAIS DE PARTENARIATS MULTIPARTITES

Malgré les défis auxquels sont confrontées les villes intermédiaires, il existe des possibilités d'améliorer la coopération entre les gouvernements locaux et les organisations nationales, régionales et internationales, en particulier à mesure que ces organisations prennent de plus en plus conscience l'importance des dimensions urbaines de la mobilité climatique sur le continent africain. Une coopération entre un groupe diversifié d'acteurs pourrait remédier à certaines des limites identifiées ci-dessus et renforcer les approches ascendantes spécifiques au contexte et à la communauté, basées sur une planification et une programmation à plusieurs niveaux. Les partenariats multipartites sont des instruments clés qui favorisent une telle coopération, comme le montrent les exemples suivants de villes intermédiaires en Afrique de l'Ouest et de l'Est.

Baidoa, Somalie: Relier investissements internationaux et action locale

La Somalie est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique. La température à l'échelle nationale devrait augmenter de manière exceptionnelle, jusqu'à 4,3 °C d'ici 2100.¹³ Le pays a déjà connu de graves sécheresses et des hausses de température qui ont eu un impact considérable sur les éleveurs ruraux et nomades du pays, rendant souvent la migration la seule stratégie de survie possible. Près des trois quarts des 2,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur de la Somalie se sont installées dans les centres urbains « dans des zones isolées en périphérie des villes, ce qui limite leur accès aux services et constitue un piège à pauvreté ».¹⁴

Baidoa est l'une des villes intermédiaires clés de la Somalie et a été choisie comme site de relocalisation pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) à cause de la sécheresse, notamment lors de la sécheresse de 2016-2017. ¹⁵ Cependant, depuis lors, des personnes déplacées en raison du changement climatique et des conflits continuent d'affluer à Baidoa, en dehors des processus formels de relocalisation. En 2023, Baidoa a accueilli environ 600 000 PDI, ¹⁶ ce qui a considérablement épuisé les ressources de la municipalité, laissant de nombreux camps informels sans d'infrastructures de bases telles que les systèmes d'approvisionnement en eau ou de traitement des déchets.

¹³ S. Hall, "Identifying Climate Adaptive Solutions to Displacement in Somalia: Assessment Report – Somalia" *ReliefWeb* (2021) 5.

¹⁴ IDMC, "Drought Displacement in Ethiopia, Iraq, Somalia and Niger" (2020).

¹⁵ Ibid.

¹⁶ UN Human Settlements Programme, "Baidoa City Strategy" (2023).

Ces dernières années, les autorités locales de Baidoa se sont activement employées à répondre aux défis posés par le changement climatique et à trouver des moyens d'assister les populations vulnérables. Ces efforts comprennent des actions visant à renforcer l'efficacité des institutions et à améliorer la résilience de la ville. Une priorité majeure pour le gouvernement local de Baidoa a été d'améliorer l'accès à l'eau pour les déplacés internes et la population locale, la ville étant souvent confrontée à de graves pénuries d'eau pendant les périodes de sécheresse.

Les efforts déployés par les autorités locales pour remédier aux pénuries d'eau dans la ville ont été soutenus par des partenariats avec un ensemble d'acteurs nationaux et internationaux, ce qui démontre que les partenariats multipartites peuvent répondre efficacement aux problèmes locaux. Par exemple, des ONG internationales et des donateurs, dont le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et le Fonds de stabilité pour la Somalie (SSF), ont soutenu le gouvernement local dans divers projets hydrauliques, tandis que le ministère de l'Eau de l'État du Sud-Ouest de la Somalie et le gouvernement fédéral somalien ont sollicité un soutien financier et technique auprès de la Banque africaine de développement (BAD) pour mettre en place des infrastructures hydrauliques durables à Baidoa. Même s'il est possible d'améliorer la coordination de ces efforts, ils constituent déjà un exemple pertinent de coopération entre les acteurs locaux, régionaux et internationaux, démontrant ainsi la valeur des partenariats multipartites pour répondre aux besoins des villes touchées par le changement climatique et les mouvements de population.

Lere, Nigeria : Établir des partenariats et partager des expériences

En Afrique, le Nigeria est reconnu comme un point névralgique du changement climatique. L'État de Kaduna, dans le nord du pays, est touché par la recrudescence des inondations et la hausse des températures. Dans ce contexte, des villes intermédiaires comme Lere, qui compte une population estimée à 500 000 habitants, s'efforcent activement de promouvoir la transition verte urbaine. À cet effet, une priorité essentielle pour le gouvernement local de Lere est de garantir le droit des jeunes à rester dans leur lieu de résidence malgré la menace posée par le changement climatique.

Pour soutenir ces efforts, un partenariat technique a été établi entre le gouvernement local de Lere et l'Université d'État de Kaduna afin d'élaborer une stratégie d'engagement des jeunes, de leur fournir des connaissances pratiques et de leur donner accès à des possibilités d'emploi (indépendant) dans l'économie verte, y compris dans les domaines de l'agriculture durable, de l'horticulture et de l'économie numérique. Grâce à ce partenariat, la ville de Lere s'efforce à la fois d'améliorer son empreinte écologique, tout en veillant à ce que la migration soit un choix libre pour les jeunes.

En outre, la ville participe également à des dialogues multipartites au niveau régional pour stimuler les discussions panafricaines et encourager une action proactive sur le changement climatique, la mobilité climatique, et le droit des personnes à rester dans leur lieu de résidence. ¹⁹ En 2023, le Maire de Lere a partagé les expériences et les connaissances acquises par la ville avec d'autres villes africaines et des représentants de la jeunesse lors d'un événement conjoint organisé par le Réseau

¹⁷ REF (Research and Evidence Facility), 'Baidoa Municipality Initiatives on Population Displacement and Urbanisation: Key Lessons Learned and the Way Forward' (2020) 11.

¹⁸ K.H. Mande, 'Assessing the impact of climate change on the built environment in Kaduna metropolis and environs' (2020) 15(3) *Science World Journal* 78.

¹⁹ UCLG Africa, 'Young leaders' contribution in connecting green and digital transformation agendas in African Cities and Territories' (2023).

des jeunes élus (YELO) de CGLU Afrique, la Plateforme des jeunes et des enfants migrants (MYCP), et le groupe de travail sur les migrations du Groupe majeur pour l'enfance et la jeunesse (MGCY). Ce type d'apprentissage entre pairs est essentiel pour promouvoir l'action multipartite à l'échelle locale et interlocale.

Ces exemples montrent que dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne, les impacts du changement climatique sont déjà bien trop évidents – et devraient s'accentuer. Bien que la mobilité climatique s'effectue souvent des zones rurales vers les zones urbaines, les villes intermédiaires et les petites villes connaîtront également une augmentation des incidents et une intensification des catastrophes naturelles. Pour faire face à cette réalité, il convient de faire preuve d'un leadership proactif et d'instaurer une collaboration multisectorielle entre les gouvernements locaux et les acteurs nationaux, régionaux et internationaux. Comme le montrent ces exemples, les partenariats multipartites centrés sur les zones urbaines jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience urbaine face au changement climatique, en soutenant les personnes déplacées en raison du changement climatique et en garantissant leur droit à rester dans leur région d'origine. On peut trouver d'autres exemples de partenariats de ce type dans les villes bénéficiaires du Fonds mondial des villes du Conseil des maires pour la migration.²⁰

RECOMMANDATIONS

1. <u>Développer des partenariats multipartites</u>

Les acteurs nationaux et internationaux qui planifient des interventions en faveur de la mobilité climatique devraient élaborer leurs programmes en étroite collaboration avec les gouvernements locaux africains, ainsi qu'avec les communautés locales affectées par le changement climatique. Les acteurs désireux de renforcer leur engagement en faveur de la mobilité climatique en Afrique devraient consacrer suffisamment de temps et de ressources à la planification et à la mise en œuvre conjointes avec les gouvernements locaux, la société civile locale et les communautés affectées. Plus particulièrement, les gouvernements nationaux africains qui élaborent et/ou évaluent les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les plans nationaux d'adaptation, ainsi que les agences de développement, devraient renforcer leur coopération avec les acteurs locaux lors de la planification et la mise en œuvre.

2. <u>Intégrer la mobilité et l'immobilité climatiques dans l'élaboration des politiques locales</u> Les collectivités locales africaines devraient intégrer les questions de mobilité et d'immobilité liées au changement climatique dans la planification urbaine et l'élaboration des politiques locales. Les gouvernements nationaux pourraient soutenir les gouvernements locaux en finançant les postes nécessaires. Les agences de développement, les instituts de recherche et la société civile pourraient soutenir l'apprentissage institutionnel et le renforcement des capacités, et les réseaux de villes pourraient quant à eux promouvoir l'apprentissage entre les autorités locales.

3. Améliorer la capacité d'accueil des villes intermédiaires

Les dialogues entre les gouvernements locaux et nationaux peuvent servir de base pour étendre les mandats juridiques des gouvernements locaux en matière de mobilité climatique et d'accès aux financements nationaux. Cela pourrait accroître la capacité d'accueil des villes intermédiaires

²⁰ MMC 'Global Cities Fund for Migrants and Refugees' (2024) at: https://mayorsmigrationcouncil.org/gcf/.

et permettre aux autorités locales de nouer des partenariats avec la société civile locale, les agences nationales et les acteurs internationaux afin de répondre aux besoins des communautés affectées par la mobilité climatique.

4. Améliorer les possibilités et les capacités d'enregistrement

Les autorités locales et nationales africaines devraient collaborer pour améliorer les possibilités et les capacités d'enregistrement des migrants en milieu urbain et des personnes déplacées. L'augmentation des possibilités et le renforcement des capacités d'enregistrement permettraient non seulement d'améliorer les données sur la population urbaine afin de soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, mais pourraient également contribuer à garantir le respect des droits des migrants et des personnes déplacées à accéder aux services de base et à l'éducation. Ces données permettraient en outre d'aider les gouvernements locaux à inclure les migrants et les personnes déplacées dans les systèmes d'alerte précoce et les initiatives d'intervention rapide mises en place par les gouvernements avant la survenue d'événements météorologiques extrêmes. La compilation de ces données fondamentales sur les migrants et les personnes déplacées en milieu urbain constituerait également la base d'une nouvelle collecte de données sur le nombre de personnes déplacées en raison du changement climatique et sur leurs besoins.

5. <u>Donner aux gouvernements locaux la possibilité d'accéder au financement international pour le</u> climat, y compris au Fonds pour les pertes et dommages

Les financements internationaux et nationaux destinés à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets doivent être adaptés aux réalités locales. En outre, les gouvernements nationaux et les institutions internationales de financement doivent ouvrir des canaux permettant aux autorités locales d'accéder au financement international, y compris au nouveau Fonds pour les pertes et dommages liés au changement climatique et destiné au pays en développement. Cette démarche est particulièrement cruciale en raison de l'ampleur de la migration et du déplacement vers les zones urbaines provoqués par les conflits et les risques climatiques.